

# Les instruments conceptuels de la patrimonialisation du paysage et de la nature dans l'Europe de la Belle Époque

## *The notional tools for the «heritagisation» of the landscape and of nature in Europe during the Belle Epoque*

Par Luigi Piccioni Publié le 05/02/2015 sur Projet de Paysage - [www.projetsdepaysage.fr](http://www.projetsdepaysage.fr)

La patrimonialisation et la sauvegarde du paysage s'affirment pour la première fois dans les dernières décennies du XIXe siècle. Il s'agit de phénomènes dont les caractéristiques sont cosmopolites et liées inextricablement à la naissance de l'environnementalisme et qui façonnent un contexte culturel très différent de celui de la seconde moitié du XXe siècle. Ce processus mûrit et se répand dans l'Europe entière durant la Belle Époque, c'est-à-dire les années qui vont de la fin de la Grande Dépression 1873-1896 à l'éclatement de la Grande Guerre. Dans sa première partie, l'article propose une chronologie du mouvement en s'appuyant sur les dates de promulgation des premières lois et de la fondation des associations les plus importantes ; il identifie la cause principale de sa cohérence interne dans la relation - très étroite - entre patrimonialisation, protection de la nature et du paysage, mécanismes du *nation building* et essor du tourisme. La seconde partie montre comment plusieurs conflits localisés autour de l'usage du territoire et des ressources naturelles ont été à la base soit du développement du mouvement au niveau de chaque nation, soit de son caractère cosmopolite. La troisième partie va au cœur du sujet en illustrant la liste des concepts de la protection de la nature dressée par Luigi Parpagiolo en 1914, qui s'applique fort bien à la majorité des protagonistes du premier environnementalisme européen. Cette liste se compose de concepts formant un *continuum* capable de tenir ensemble des sujets parfois très éloignés, depuis les promoteurs du tourisme jusqu'aux adeptes de la protection intégrale de la nature. Nous montrerons comment plusieurs événements et processus se dérouleront entre les années 1920 et les années 1950 du siècle dernier, affaibliront certains de ces concepts et les liens entre eux et briseront l'unité du mouvement en favorisant ainsi une séparation toujours plus profonde entre les défenseurs du patrimoine artistique et les défenseurs de la nature.

## Contexte culturel : un mouvement à l'échelle européenne

En dépit de l'ampleur et de la variété des phénomènes de patrimonialisation et de sauvegarde des paysages, on peut identifier des points de repère spatiaux et temporels qui nous aident à mieux les comprendre. Les plus éloquents sont les dates d'adoption de lois nationales.

Les premières lois pour la sauvegarde du paysage sont adoptées en Europe au début du XXe siècle, à des dates proches, entre 1902 et 1907 : tout d'abord en Prusse et en Hesse (1902), en Autriche et au Luxembourg (1903), en Italie (1905), en France (1906) et enfin au Royaume-Uni (1907). Cette vague de mesures législatives n'est pas fortuite car elle survient à la fin du processus de maturation du premier mouvement de protection de l'environnement, qui s'était amorcé en Angleterre au milieu des années 1860 (Mathis, 2010), mais surtout en conséquence d'un débat et d'une mobilisation très animés qui ont touché presque tous les pays européens (Piccioni, 1999 ; Walter, 2004, Mathis, 2012). Un aspect typique de cette phase est en fait la dimension continentale du mouvement : les échanges internationaux sont fréquents, les influences réciproques sont profondes, les idées circulent rapidement et souvent il arrive que des initiatives pionnières adoptées dans un pays soient vite imitées dans d'autres (Piccioni, 2013). Bref, il est possible de parler d'un contexte européen commun, dans lequel on peut déterminer des nuances nationales ou relatives à une aire linguistique.

Bien qu'elle se soit déjà manifestée depuis les années 1880<sup>1</sup>, puis au début du nouveau siècle - et en particulier pendant les années 1904-1906 - cette dimension cosmopolite s'intensifie beaucoup et devient très visible. Dans cette courte période, sont fondés les *Heimatschutzbund* allemands (Applegate, 1990 ; Rollins ; 1997 ; Lekan, 2004) et suisses (Bundi, 2004), c'est-à-dire des associations destinées à exercer une influence profonde et durable dans toute l'Europe centrale ; l'ouvrage de Hugo Wilhelm Conwentz *Die Gefährdung der Naturdenkmaler* (Conwentz, 1904) est publié à Berlin et devient tout de suite un point de référence pour le mouvement européen ; un débat parlementaire s'amorce en Suède sur l'éventualité de créer des parcs nationaux (Mels, 1999) ; les premiers organismes publics pour la protection de la nature sont institués en Prusse, en Bavière et au Württemberg (Lekan, 2004), alors qu'en Italie (Piccioni, 1999) et en France (Barraqué, 1985), les premières lois pour la tutelle du paysage sont promulguées.

Le mouvement européen, qui ainsi se dessine, se caractérise par des éléments communs qui lui donnent une remarquable cohérence et le rendent très différent du mouvement de la seconde moitié du siècle, inauguré avec la fondation en 1948 à Fontainebleau de l'Union internationale pour la protection de la nature. Le facteur unifiant le plus significatif pour le mouvement est l'importance attribuée à la dimension esthétique et patrimoniale, importance qui deviendra au contraire très faible, voire absente, dans la seconde partie du XXe siècle avec une accélération ultérieure à partir des années 1980 (Blandin, 2013). La sauvegarde du paysage et des monuments naturels, considérée dans une optique esthétique et patrimoniale, devient donc à la Belle Époque l'élément central de l'engagement pour la conservation de la nature. À cette époque-là, elle jouit, par ailleurs, d'un consensus partagé soit par les amateurs des arts et des mémoires nationales soit par les naturalistes, toujours au nom de la beauté et de l'identité de la nation (Piccioni, 1999 ; Walter, 2004 ; De Bont et Heynickx, 2012).

Il faut cependant ajouter qu'à cette époque la notion patrimoniale du paysage est un acquis plutôt récent. En fait, si à la moitié du XIXe siècle, la notion de paysage était déjà largement répandue, soit dans le monde des artistes, soit dans le monde scientifique, l'idée que certains paysages spécifiques puissent constituer des éléments fondateurs de l'identité nationale et doivent en conséquence être protégés par la loi (Auduc, 2006) était presque totalement inédite.

Dans les années 1870-1913 se déroule au contraire dans toute l'Europe un large processus de patrimonialisation du paysage.

Ce dernier résulte de l'interaction de quatre phénomènes en partie complémentaires : le succès des positions antipositivistes et des réactions à la modernité capitaliste et industrielle, la diffusion de sensibilités et de visions qu'aujourd'hui nous pouvons bien définir comme environnementalistes, l'expansion du nombre d'objets qui peuvent être chargés de fonctions identitaires par la culture nationaliste au cours du processus de *nation building* et l'essor du tourisme et des sports.

Durant les dernières décennies du XIXe siècle se manifeste, en effet, une ample réaction à la rationalité capitaliste et scientiste qui prend des formes très variées, du spiritualisme français à la pensée nietzschéenne, de l'humanisme tolstoïen à la critique ruskinienne de la modernité (Hughes, 1958 ; Mosse, 1961). Une partie considérable de cette réaction est toujours sous le signe de la culture romantique de la première partie du siècle et, de cette culture romantique ressortent des formes de nostalgie - voire même d'attrait - envers le passé ou la nature, imaginée comme des lieux non contaminés par la déshumanisation capitaliste et scientiste (Löwy et Sayre, 1992). Si la relation entre cette vague culturelle - qui influence le grand public, la production culturelle mais aussi la politique - et l'essor de la protection de la nature n'est pas toujours automatique, il est vrai que la plupart des protagonistes du premier environnementalisme européen partagent en quelque sorte la méfiance, sinon l'hostilité spiritualiste et romantique envers la rationalité marchande et technologique.

À peu près à la même période, c'est-à-dire dans les années 1870, en Europe et aux États-Unis, se développent pour la première fois des mouvements qui visent activement la protection de la nature, soit dans sa forme la plus sauvage, soit comme accomplissement du travail humain le plus averti (Delort et Walter, 2001). En général, ces mouvements n'arrivent à influencer qu'une petite partie de l'opinion publique, mais ils se répandent progressivement jusqu'à la déclaration de la Première Guerre mondiale et, dans certaines nations, obtiennent des réussites remarquables en termes de consensus, d'influence politique et de législation.

Le troisième grand phénomène qui contribue à façonner la patrimonialisation du paysage est l'élan parallèle de la culture nationaliste et du processus de *nation building*. À la fin du siècle, dans un contexte de compétition économique et militaire croissante, les élites des pays occidentaux renforcent les mécanismes de construction de l'identité nationale adoptés à partir de la Révolution française ; cela détermine l'élargissement du nombre des éléments qui font objet de patrimonialisation (Thiesse, 1999). D'une part, le paysage et les monuments naturels s'ajoutent à la liste des éléments symboliques et matériels qui définissent l'identité nationale (Löfgren, 1989) ; d'autre part, les savants, les citoyens et les élus qui, toujours plus nombreux, se battent pour la protection de la nature trouvent dans la nationalisation/patrimonialisation la voie la plus naturelle et effective pour imaginer et obtenir des mesures de sauvegarde.

La lente mais inexorable démocratisation du voyage et des vacances crée, finalement, les conditions pour une appréciation de plus en plus répandue des beautés naturelles et de la vie dans des milieux naturels peu anthropisés. En ce sens, l'action des associations de promotion du tourisme et du sport comme les clubs alpins, les automobile clubs et les touring clubs se révèle cruciale dans la plupart des pays européens.

La patrimonialisation se réalise alors essentiellement au moyen de quatre instruments : l'individualisation d'objets spécifiques à valoriser, qu'ils soient ponctuels ou qu'ils soient beaucoup plus vastes et complexes ; l'élaboration et la diffusion - au niveau international aussi - de concepts en mesure de définir adéquatement les nouveaux biens à patrimonialiser ; l'émanation de mesures de protection générales ou plus précisément ciblées ; la promotion d'initiatives publiques caractérisées par une grande variété de motivations d'approches et d'acteurs.

Nous nous intéresserons ici au second de ces instruments, c'est-à-dire l'élaboration des concepts de la patrimonialisation du paysage et de sa protection.

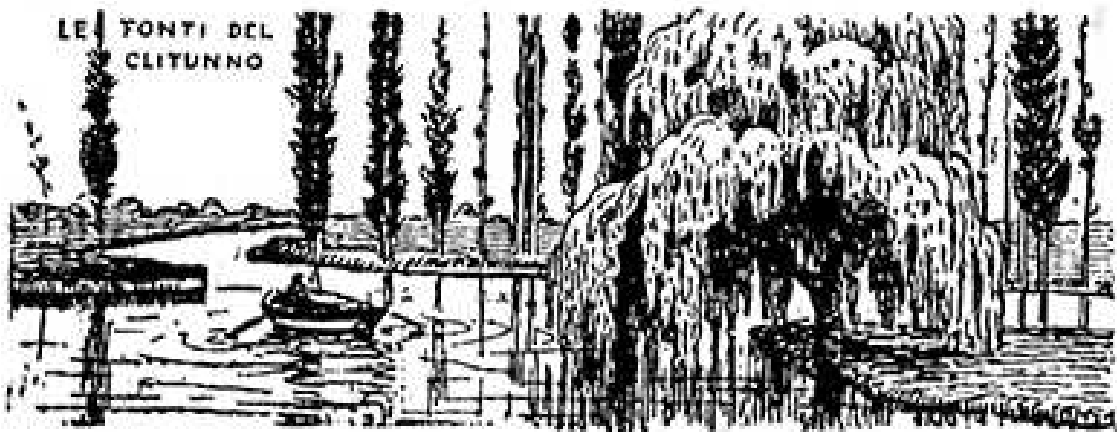
N. A. FALCONE

---

# IL PAESAGGIO ITALICO

E

## LA SUA DIFESA



A piè del monti e de lo quercio a l'ombra  
co' fiumi, o Italia, è de' tuoi carmi il fonte.

*CARUCCI, Alle Fonti del Clitunno.*

FIRENZE  
FRATELLI ALINARI, EDITORI

1914

## Des conflits moteurs de la patrimonialisation

Il faut tout d'abord noter que la plupart des débats publics, des élaborations théoriques et des propositions de lois de l'époque se développent à partir de conflits territoriaux pour la sauvegarde d'objets spécifiques menacés de défiguration, voire de destruction.



Le paysage : le cyprès de Bolgheri, Toscane.

Ces conflits sont nombreux et différenciés et peuvent être très répandus ou bien délimités, célèbres ou obscurs, vaincus ou perdus, mais dans leur ensemble ils forment le moteur fondamental des mouvements protectionnistes, qu'ils soient locaux ou nationaux, et sont toujours évoqués dans les bilans historiques des associations ou dans les monographies sur le sujet publiés à l'époque (Falcone, 1914). Certains conflits peuvent être et sont souvent considérés comme des actes de fondation du protectionnisme au niveau national pour leur exemplarité ou pour leur visibilité. C'est le cas de la bataille contre la ligne de chemin de fer de Windermere, en Angleterre, depuis 1875 (Mathis, 2010) ; du mouvement pour la sauvegarde de la célèbre colline allemande de Drachenfels, depuis 1884 (Lekan, 2004) ; du conflit français contre l'exploitation de la source du Lison, entre 1899 et 1902 (Astié, 1912) ; de la polémique italienne autour de la dévastation de la pinède de Ravenne, en 1905 (Piccioni, 1999) ; de l'opposition suisse au chemin de fer du Cervin, en 1907 (Walter, 2004).

Tous ces conflits catalysent l'attention de l'opinion publique, stimulent le débat et la réflexion sur le sens et la nécessité de la sauvegarde en contribuant ainsi à ouvrir la route aux premières lois en la matière. Les enjeux peuvent être très différents, comme la protection d'un arbre centenaire, d'un bloc erratique, d'une vallée menacée par une digue, d'une vue mise en danger par la construction d'un chemin de fer, de la flore spontanée d'une chaîne de montagnes ou d'un site chargé de souvenirs historiques ou littéraires. À cette époque, en effet, les démarcations entre les motivations de ceux qui se mobilisent au nom de la beauté et les motivations de ceux qui se mobilisent au nom de l'identité nationale ou de l'intégrité de la nature sont plutôt faibles ; en revanche, les superpositions et les contaminations réciproques tendent à l'emporter à l'intérieur d'un climat culturel et civique largement partagé. Cela se passe avec une force différente d'un pays à l'autre, mais il s'agit cependant d'un trait commun à tous les mouvements de protection de la nature de l'époque qui s'affaiblira - il faut le répéter - au fil du temps en laissant la place à une distinction beaucoup plus nette entre la protection du paysage et la protection de la nature.



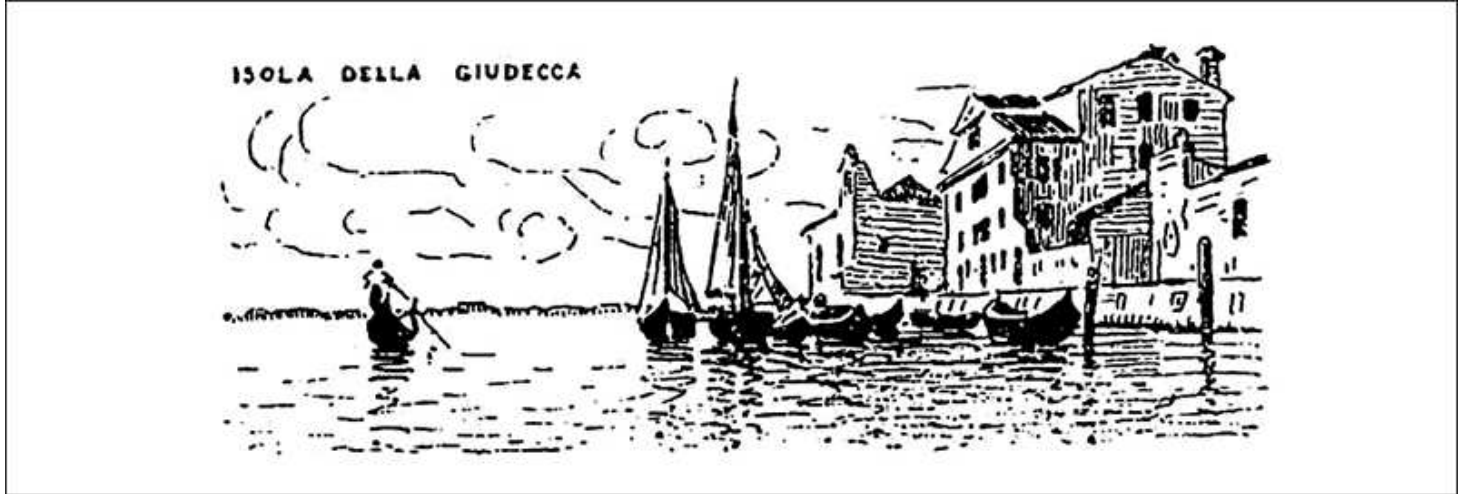
Le paysage : vue de Monreale, Sicile.

Dans un tel climat, la circulation et le partage des idées sont très forts, tant au niveau national qu'au niveau international, et c'est pourquoi la mobilisation pour la protection du paysage et de la nature peut s'organiser presque partout autour d'un nombre plutôt restreint de concepts.

## Des concepts et leurs spécificités

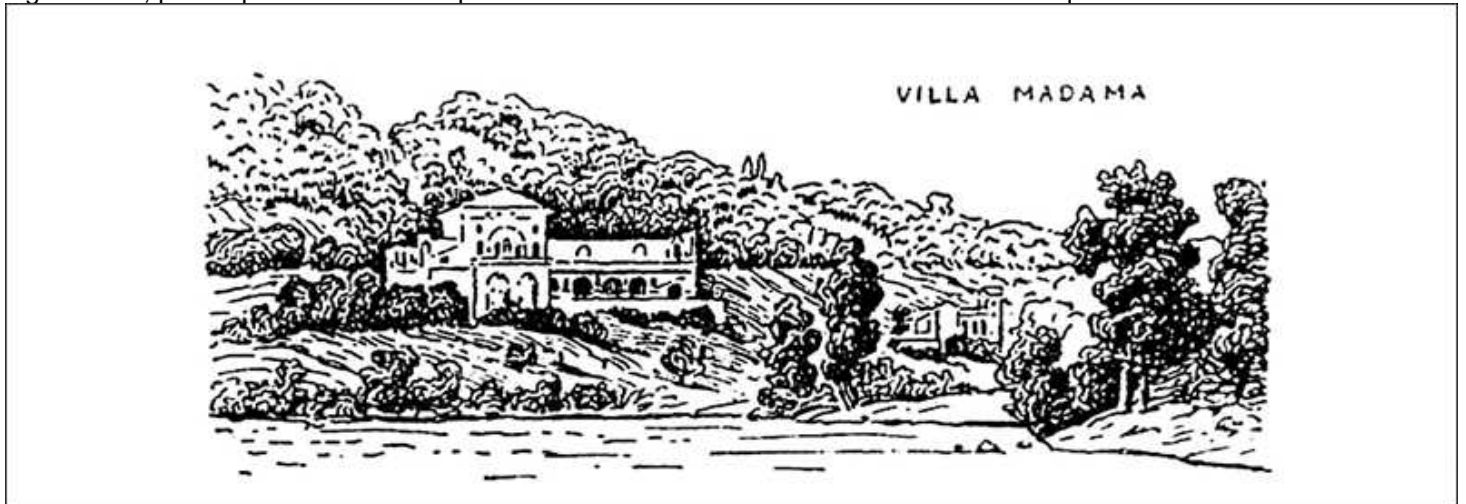
En 1914, le principal théoricien italien du mouvement, Luigi Parpagliolo, dresse une liste des objets de nature qui ont été

proposés pour la protection dans les années les plus récentes (Parpagliolo, 1914). Il se propose d'identifier « l'objet, ou mieux les objets, que la culture moderne demande qu'ils soient protégés contre toute dégradation ou destruction ». De cette liste font partie « les beautés naturelles proprement dites (paysages, sites pittoresques, monuments naturels), la forme des villes historiques, les espaces libres qui entourent les grandes villes, la faune et la flore, les usages et les coutumes, les fêtes populaires ». D'après son expérience comme juriste et fonctionnaire ministériel parfaitement au courant du débat international, il relève que cet ensemble hétérogène d'éléments est considéré d'ordinaire comme cohérent, et pourtant il note que leur protection doit être assurée au moyen de lois différentes, dotées d'une inspiration unitaire mais adaptées aux spécificités de chaque catégorie d'objets.



*Le site : l'île de la Giudecca à Venise.*

En tout cas, ce qui, selon Parpagliolo, doit rester au centre de l'effort protectionniste italien et européen est la demande de lois pour la tutelle « des beautés naturelles proprement dites ». Ce domaine est délimité par cinq concepts, dont trois sont tirés des définitions produites par la Société pour la protection des paysages et du Touring Club de France. Les cinq concepts sont (I) le paysage (« partie de territoire dont les différents éléments forment un ensemble pittoresque à cause de la disposition des lignes, des formes et des couleurs »), (II) le site (« partie de paysage dont l'aspect est particulièrement intéressant »), (III) les monuments naturels (« éléments de nature comme rochers, arbres, cataclysmes, irrégularités du terrain et similaires qui séparément ou ensemble forment un aspect méritant protection »), (IV) le site pittoresque, spécification du concept de site, et finalement (V) les beautés naturelles en soi, concept que Parpagliolo considère comme « l'expression la plus compréhensive et significative, parce que la raison de la protection de la nature réside surtout dans l'intérêt qui émane de la beauté des lieux ».

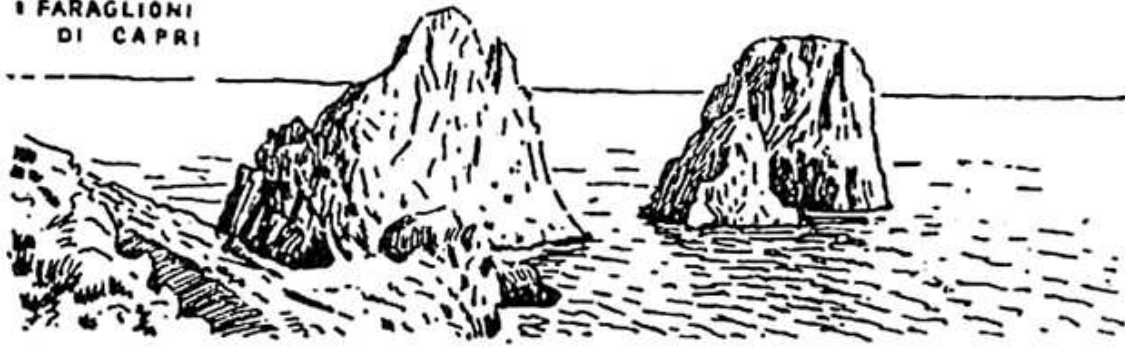


*Le site : le parc de Villa Madama à Rome.*

Cette liste a le mérite de synthétiser assez efficacement la galaxie conceptuelle qui caractérise la majorité des protectionnistes européens de la Belle Époque. Une majorité qui prévaut dans les associations, dans la presse et dans les institutions sans pourtant marginaliser ou, pire, exclure les naturalistes et les hommes de science. Ceux-ci, au contraire, partagent largement la sensibilité et les motivations dominantes (Piccioni, 1999 ; De Bont et Heynickx, 2012).

Quoique les concepts analysés par Luigi Parpagliolo soient à l'époque très bien connus et utilisés, ils ne génèrent pas la même appréciation, et, dans les décennies suivantes, ils connaîtront des destins très différents. Deux d'entre eux sont en effet centraux dans le débat théorique, la mobilisation civique et le processus législatif, lorsque les autres jouissent d'un succès beaucoup plus limité dans l'espace et le temps.

I FARAGLIONI  
DI CAPRI



*Le monument naturel : les récifs de Capri, Campanie.*

Quoique ce concept de paysage soit universellement répandu et couramment utilisé en des domaines très différents (histoire et théorie de l'art, philosophie, horticulture, littérature, débat politique), il ne figure que très rarement dans le titre des lois approuvées dans cette période. S'étant affirmé lentement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il a été, depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'objet dans toute l'Europe de théorisations, de projets législatifs et de mesures de sauvegarde même au-delà du domaine protectionniste (Luginbühl, 1989 ; Whyte, 2002 ; Walter, 2004) et il le sera jusqu'à aujourd'hui, connaissant même une vraie explosion sémantique durant les décennies les plus proches de nous et un succès législatif récemment couronné par la Convention européenne du paysage. Cependant, au début du XX<sup>e</sup> siècle on évite soigneusement de définir les objets destinés à être sauvegardés au moyen du mot « paysage ».

LA PUNTA DI S. VIGILIO



*Le site pittoresque : la pointe de San Vigilio sur le lac de Garde, Vénétie.*

Le monument naturel est également un concept populaire, mais qui aura un destin historique décidément moins chanceux, et c'est précisément ce concept qui inspire à l'époque la plupart des propositions et des mesures de loi. À la différence du concept de paysage, il est apparu à un moment historique bien précis puisqu'il a été forgé par Alexander von Humboldt durant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle (Humboldt et Bonpland, 1819), avec des références à des arbres d'importance historique particulière. Il a le mérite de s'adapter mieux que le concept de paysage aux exigences - très vives durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle - de construction de l'identité nationale, parce qu'il désigne précisément chaque objet, il est peu sujet à l'ambiguïté sémantique qui entoure le concept de paysage, et surtout il traduit très efficacement dans le cadre naturaliste le concept typiquement patrimonial de monument. Ce n'est pas par hasard que le titre de l'œuvre la plus connue et influente du protectionnisme européen de l'avant-guerre soit *La Menace aux monuments naturels et Propositions pour leur préservation* (Conwentz, 1904<sup>2</sup>). Toutefois, ce sera justement la forte connotation nationale-patrimoniale qui finira par nuire au concept : il subira en effet un déclin radical dans l'usage collectif au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, malgré sa consécration au niveau institutionnel comme catégorie spécifique dans la classification des espaces protégés de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-IUCN, 1978).

## PINETA DI RAVENNA



*Les beautés naturelles : la pinède de Ravenne, Émilie-Romagne.*

Si le « paysage » et les « monuments naturels » sont des instruments conceptuels largement partagés par le protectionnisme européen du début du XXe siècle, d'autres concepts connaissent un succès plus circonscrit. C'est le cas du site naturel d'intérêt artistique. En ce qui concerne la France, le débat qui se développe entre 1899 et 1906, date d'approbation de la loi Beauquier, se focalise sur un concept qui n'aura pas de succès dans d'autres pays : celui de « site naturel d'intérêt artistique ». Un tel manque de succès découle très probablement du fait que ce concept est trop limitatif. Le terme « site » est en effet moins évocateur que les termes « paysage », « beautés naturelles » ou « beautés panoramiques » et suggère l'idée d'une portion de paysage ou de territoire extrêmement restreinte et individualisée, alors que la spécification concernant l'intérêt artistique finit par laisser de côté d'autres motifs d'intérêt, comme les aspects patriotiques, légendaires ou tout simplement esthétiques. Les juristes seront ainsi appelés à comprendre et à expliquer comment la loi Beauquier peut s'appliquer de façon cohérente à un objet complexe tel que le paysage (Astié, 1912). Avec le temps les limites de la loi de 1906 deviendront de plus en plus évidentes et c'est précisément pourquoi l'objet de la loi du 2 mai 1931 sera remarquablement plus ample : « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ».

## CASCADE DI WINDSOR



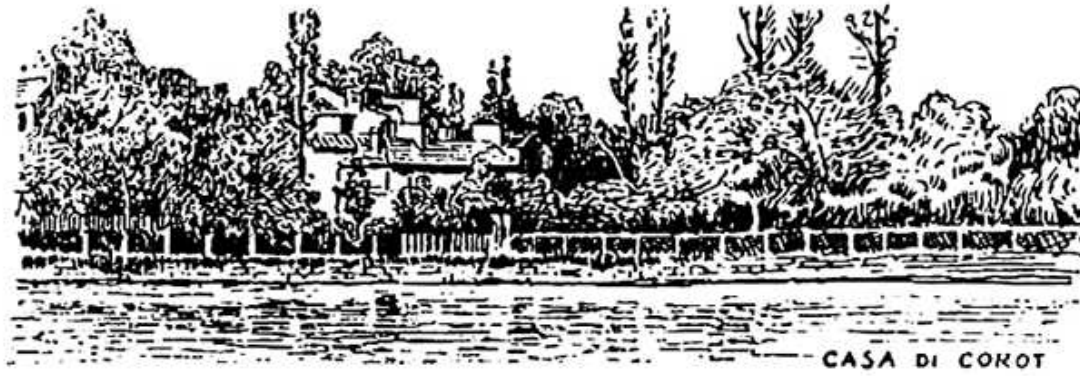
*La protection du paysage à l'étranger : les cascades Virginia dans le parc royal de Windsor.*

Le second exemple est celui du concept de « beautés naturelles » qui donnera le nom à la loi italienne du 1922 (Parpagiolo, 1923). Il connaîtra un faible succès à l'étranger et sera progressivement abandonné en Italie aussi car - contrairement au concept français - il est excessivement inclusif et vague puisqu'il comprend des paysages, des monuments naturels et potentiellement n'importe quel autre objet de nature sur la base d'un principe esthétique comme toujours très difficile à définir.

## Conclusion

Au final, il est intéressant de remarquer la place centrale de la notion de « monument naturel » dans le panorama intellectuel de ce premier mouvement protectionniste. Pour comprendre cette importance, il faut observer que si ce mouvement apparaît culturellement plutôt homogène, la plupart de ses représentants restent néanmoins bien ancrés dans leur formation spécifique et leur culture d'origine. Par conséquent, dans la hiérarchie des valeurs des protectionnistes « esthètes » et « patriotiques », les sites d'intérêt historique, les paysages et les sites d'intérêt pittoresque occupent la place d'honneur, les monuments naturels étant un peu en dessous mais bien identifiés et appréciés. Ce qui est confirmé, lors de la réalisation des fiches d'enquête pour la rédaction du catalogue italien des beautés naturelles en 1921. À la différence de la Prusse, où les mêmes fiches ont été conçues par un naturaliste comme Hugo Wilhelm Conwentz, les fonctionnaires de la direction des Beaux-Arts au ministère italien de l'Instruction publique considèrent les forêts pour elles-mêmes, c'est-à-dire sans connotation esthétique ou historique, il en est de même pour les plantes et les animaux rares qui entrent dans des catégories résiduelles qui sont objectivement en marge de l'enquête (Piccioni, 2012). Pour leur part, les protectionnistes « naturalistes » identifient mieux la flore et la faune, catégories qu'ils savent décliner plus spécifiquement par rapport à leurs collègues « patriotes », qui apprécient fort bien les monuments naturels parce qu'ils peuvent aisément les intégrer dans leurs grilles théoriques et accordent aux sites pittoresques

et aux paysages un hommage qui est toujours sincère, mais qui parfois n'est pas aussi compétent et passionné.



*La protection du paysage à l'étranger : la maison de Corot à Ville-d'Avray.*

Avec leur statut d'objets de nature appréciés grâce à la médiation d'une catégorie éminemment historique et artistique (c'est-à-dire le monument), les monuments naturels peuvent en somme jouer un rôle de charnière conceptuelle qui permet mieux la rencontre et la compréhension mutuelle entre protectionnistes de provenances différentes.

La constellation de concepts qui oriente le premier protectionnisme est donc formée par un *continuum* dont les pôles opposés se situent depuis les sites naturels d'intérêt historique, qui peuvent faire totalement abstraction de la beauté ou de l'importance naturaliste, à la nature « sauvage », d'autant plus précieuse - aux yeux des habitants des grandes villes - qu'elle n'a pas été touchée par le progrès. Au milieu de ce *continuum* résident des catégories charnières qui participent à la capacité des hommes de donner sens et valeur à la nature en tant que telle mais également en vue d'une jouissance esthétique ou de la construction d'une identité collective. C'est justement cette continuité qui permet dans toute l'Europe de connecter - quoique temporairement - les différentes âmes du protectionnisme.

Cette connexion s'affaiblira dans la seconde moitié du siècle, quand les naturalistes adopteront de plus en plus des concepts inspirés par les sciences dures, le nationalisme aura fait son temps et le concept de paysage même se morcellera en plusieurs définitions disciplinaires en perdant ce qui avait fasciné l'opinion publique de la Belle Époque.

## Notes

1. Dès son début en 1883, l'Association pour la protection des plantes créée à Genève par le célèbre horticulteur Henry Corveon rassemble des membres provenant de plusieurs pays européens (Piccioni, 1999).
2. Le titre original est *Die Gefährdung der Naturdenkmäler und Vorschläge zu ihrer Erhaltung*.

## Luigi Piccioni

Maître de conférences en histoire économique au département d'économie, statistique et finance de l'université de la Calabre, il a obtenu le doctorat ès lettres à l'École normale supérieure de Pise. Il est auteur de livres, d'articles scientifiques et l'éditeur d'ouvrages collectifs dont les sujets sont pour l'essentiel l'histoire de l'économie de l'Italie du Sud à l'âge moderne, des espaces protégés ainsi que des mouvements et de la pensée environnementale.

Courriel : [l.piccioni@unicat.it](mailto:l.piccioni@unicat.it)  
[www.ecostat.unicat.it/Piccioni](http://www.ecostat.unicat.it/Piccioni)

## Bibliographie

Applegate, C., *A Nation of Provincials. The German Idea of Heimat*, Berkeley, University of California Press, 1990, URL: <http://www.berkeley.edu/~caapplegate/>

Astié, J., *La Protection des paysages*, Lyon, Imprimerie Paul Legendre, 1912.

Auduc, A., « Paysage, architecture rurale, territoire : de la prise de conscience patrimoniale à la protection », *In Situ*, n° 7, mis en ligne en février 2006, URL : <http://insitu.revues.org/2737>.

Barraqué, B., *Le Paysage et l'Administration*, Paris, Mission de la recherche urbaine, 1985.

Blandin, P., « La biodiversité, substitut technocratique de la nature ? », dans Burgat, F. et Nurock, V. (dir.), *Le Multinaturalisme. Mélanges à Catherine Larrère*, Paris, Wildproject, 2013, p. 54-66.

Bundi, M., *Chronik 100 Jahre Schweizer Heimatschutz*, Zürich, Schweizer Heimatschutz, 2004.

Conwentz, H. W., *Die Gefährdung der Naturdenkmäler und Vorschläge zu ihrer Erhaltung*, Berlin, Gebrüder Borntraeger, 1904.

De Bont, R., Heynicks, R., « Landscapes of Nostalgia : Life Scientists and Literary Intellectuals Protecting Belgium's « Wilderness », 1900-1940 », *Environment and History*, n° 18, 2012, p. 237-260.

Delort, R. Walter, F., *Histoire de l'environnement européen*, Paris, Puf, 2001.

Falcone, N. A., *Il paesaggio italico e la sua difesa. Studio giuridico-estetico*, Firenze, Alinari, 1914.



- Hughes, H. S., *Consciousness and Society : The Reorientation of European Social Thought, 1890-1930*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1958.
- Humboldt, A., Bonpland, A., *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent, fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 y 1804 par Al. de Humboldt et A. Bonpland. Première partie. Relation historique*, vol. II, Paris, Maze, 1819.
- UICN-IUCN, *Categories, Objectives and Criteria : Final Report of the Committee and Criteria of the CNPPA/IUCN*, Morges, 1978.
- Lekan, T. M., *Imagining the nation in nature. Landscape preservation and German Identity 1885-1945*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2004.
- Löfgren, O., « The Nationalisation of Culture », *Ethnologica Europea*, n° 1, 1989, p. 5-25.
- Löwy, M., Sayre, R., *Révolte et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot, 1992.
- Luginbühl, Y., *Paysages. Textes et représentations du siècle des Lumières à nos jours*, Paris, La Manufacture, 1989.
- Mathis, C.-F., *In nature we trust. Les paysages anglais à l'ère industrielle*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2010.
- Mathis, C.-F., « Mobiliser pour l'environnement en Europe et aux États-Unis : un état des lieux à l'aube du XXe siècle », *Vingtième Siècle*, n° 113, 2012, p. 15-27.
- Mels, T., *Wild Landscapes. The Cultural Nature of Swedish National Parks*, Lund, Lund University Press, 1999.
- Mosse, G. L., *The Culture of Western Europe : the Nineteenth and Twentieth Centuries, an Introduction*, Chicago, Rand McNally, 1961.
- Parpagliolo, L., « Per una legge che tuteli le bellezze naturali d'Italia », *Nuova Antologia di lettere scienze ed arti*, 1er avril 1914.
- Parpagliolo, L., *La difesa delle bellezze naturali d'Italia*, Roma, Società editrice d'arte illustrata, 1923.
- Piccioni, L., *Il volto amato della patria. Sul primo movimento italiano per la tutela della natura (1883-1934)*, Camerino, Università degli Studi di Camerino, 1999.
- Piccioni, L., « Paesaggio della belle époque. Il catalogo delle bellezze naturali d'Italia 1913-1926 », dans Poggio, P. P. et Ruzzenenti, M. (dir.), *Il caso italiano. Industria, chimica e ambiente*, Milano, Jaca Book, 2012, p. 99-121.
- Piccioni, L., « L'influence de la France dans la protection de la nature en Italie au début du XXe siècle », dans Mouhot, J.-F. et Mathis, C.-F. (dir.), *Une protection de la nature et de l'environnement à la française ? (XIXe-XXe siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 97-107.
- Rollins, W., *A Greener Vision of Home. Cultural Politics and Environmental Reform in the German Heimatschutz Movement*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.
- Thiesse, A.-M., *La Création des identités nationales. Europe XVIII-XX siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.
- Walter, F., *Les Suisses et l'environnement, une histoire du rapport à la nature du XVIIIe siècle à nos jours*, Genève, Zoé, 1990.
- Walter, F., *Les Figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (XVIe-XXe siècle)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2004.
- Whyte, I. D., *Landscape and History since 1500*, London, Reaktion Books, 2002.